

Taux des crédits aux particuliers en Nouvelle-Calédonie au 4^e trimestre 2017

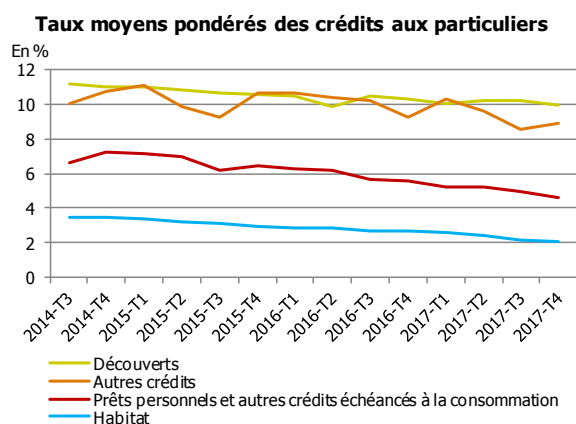
Au 4^e trimestre 2017, le coût du crédit aux particuliers poursuit sa baisse tant pour les découverts (-24 points de base) que pour les prêts personnels et autres crédits échancés à la consommation (-30 pdb) et les crédits à l'habitat (-7 pdb). Sur un an, le recul des conditions débitrices est encore plus franc, respectivement de 28 pdb, 96 pdb et 59 pdb.

Le taux du crédit à l'habitat atteint un nouveau point bas à 2,06 % (2,41 % en Polynésie française). C'est également le cas pour le taux des prêts personnels et autres crédits échancés à la consommation, avec un point bas à 4,62 % (5,30 % en Polynésie française).

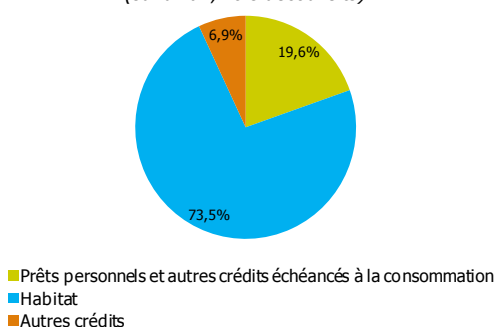
L'écart entre les taux pratiqués en Métropole et ceux pratiqués en Nouvelle-Calédonie a tendance à se réduire. Pour les découverts, au 4^e trimestre 2017, l'écart se monte à hauteur de 388 pdb. Pour les prêts personnels et autres crédits échancés à la consommation, l'écart est moins important, à hauteur de 85 pdb. Enfin, pour l'habitat, le différentiel s'élève à 40 pdb.

La remontée des taux des crédits à l'habitat enregistrée en Métropole ne trouve d'écho ni en Nouvelle-Calédonie ni en Polynésie française.

CARACTÉRISTIQUES DES NOUVEAUX CRÉDITS EN NOUVELLE-CALÉDONIE



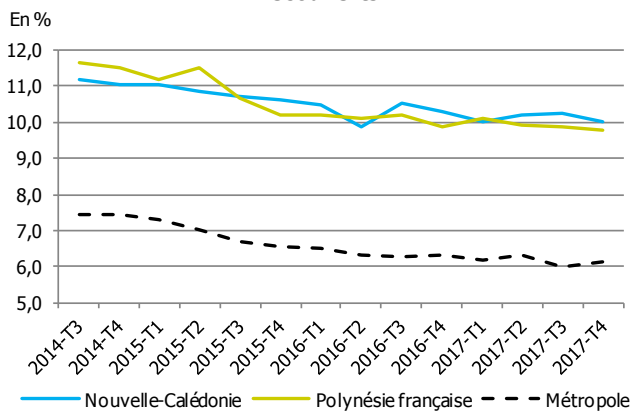
Répartition des flux de nouveaux crédits aux particuliers
(sur un an, hors découverts)



Taux moyen débiteurs en %		2016-T4					Variations (en pdb)	
		2016-T4	2017-T1	2017-T2	2017-T3	2017-T4	1 trim	1 an
Nouvelle-Calédonie	Découverts	10,28	10,02	10,21	10,25	10,00	-0,24	-0,28
	Prêts personnels et autres crédits échancés à la consommation	5,58	5,27	5,23	4,92	4,62	-0,30	-0,96
	Habitat	2,65	2,55	2,40	2,13	2,06	-0,07	-0,59
	Autres crédits	9,27	10,32	9,57	8,58	8,87	0,30	-0,40
Métropole	Découverts	6,34	6,17	6,33	6,01	6,12	0,11	-0,22
	Prêts personnels et autres crédits échancés à la consommation	3,80	4,11	3,93	3,86	3,77	-0,09	-0,03
	Habitat	1,60	1,50	1,57	1,62	1,66	0,04	0,06

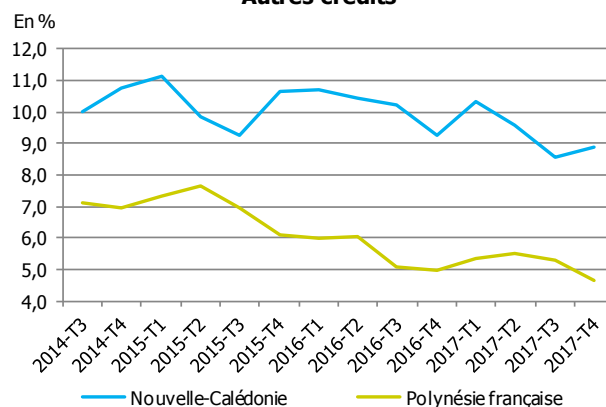
ÉVOLUTION DES TAUX MOYENS DÉBITEURS PAR GÉOGRAPHIE

Découverts



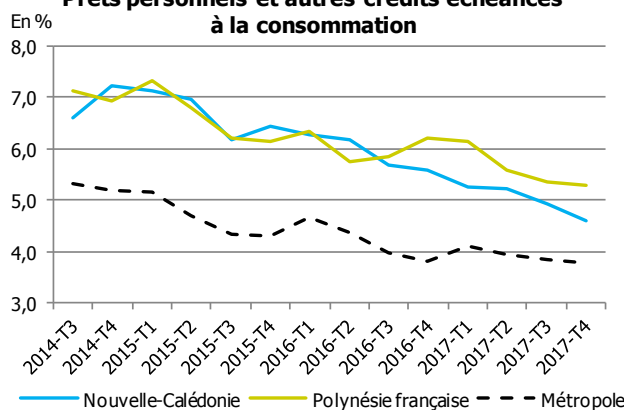
Sources : IEOM, Banque de France

Autres crédits



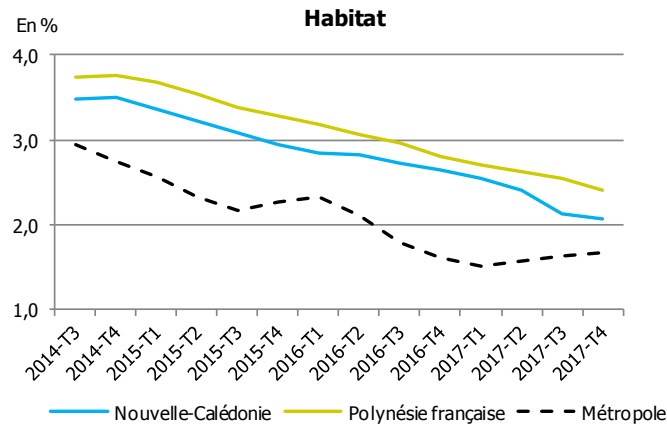
Sources : IEOM, Banque de France

Prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation



Sources : IEOM, Banque de France

Habitat



Sources : IEOM, Banque de France

MÉTHODOLOGIE

L'enquête est réalisée auprès des établissements ayant leur activité en Nouvelle-Calédonie. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours du trimestre aux particuliers. Les particuliers désignent les personnes physiques à l'exception des entrepreneurs individuels.

L'enquête de Nouvelle-Calédonie exploite environ 73 000 déclarations relatives aux crédits consentis au cours du 4^e trimestre 2017.

Les taux d'intérêt moyens pondérés ainsi que les montants de contrats nouveaux sont calculés conformément aux définitions harmonisées de la BCE. Les taux recensés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE), ils correspondent à la composante intérêt du Taux Effectif Global (TEG). Les taux présentés dans cette note sont des taux moyens pondérés par le montant du crédit.

Les crédits aux ménages sont définis de la façon suivante :

Les « crédits à l'habitat » intègrent l'ensemble des crédits à l'habitat des ménages et ce quelle que soit la période de fixation initiale du taux (PFIT).

Les « découverts » incluent toutes les utilisations de découvert enregistrées au cours d'un mois de référence ainsi que les crédits de trésorerie non échéancés (crédits permanents ou revolving). Le montant déclaré est le montant débiteur moyen constaté au cours du mois de référence.

Les « prêts personnels » incluent, en plus des prêts personnels, les financements de ventes à tempérament et les prêts sur carte de crédit.